

Conseil municipal du lundi 6 mai 2013

Question déposée par Chambéry 100 % à gauche

La municipalité de Chambéry a décidé, voilà maintenant 14 mois, de placer des caméras de vidéo-surveillance dans les rues de notre ville. Si un rapport commandé auprès des lobbies sécuritaires conseillait alors à la municipalité de les installer, entre autres, à proximité des lieux de vie des SDF ou des points de départ des manifestations, aucune information concrète ne nous a été depuis lors donnée sur les lieux d'installation de ces caméras. C'est pourquoi, Chambéry 100 % à gauche souhaiterait connaître, sous forme de cartographie, la répartition précise des caméras de vidéo-surveillance dans notre ville.